



PRESS BRIEFING

**Journalists;
Ladies and Gentlemen,**

The process relating to the October 12 election of the President of the Republic was completed yesterday, 27 October 2025, with the proclamation of the results by the Constitutional Council, the only body authorised to do so.

As we all know, the PRESIDENT OF THE REPUBLIC, His Excellency PAUL BIYA, candidate of the Cameroon People's Democratic Movement (CPDM), was declared winner of this election, with 53.66% of valid votes cast.

According to reports from national and international independent observers, the election was generally fair and peaceful throughout the national territory.

While voters calmly awaited the publication of the official results, candidate Issa Tchiroma declared himself winner on 14 October 2025, in violation of the provisions of the Electoral Code. Following this declaration, his supporters organised violent protests in several localities nationwide, which were brought under control, thanks to the professionalism of Administrative Officers and our security forces.

This irresponsible candidate, driven by the desire to push through the plot to disrupt public order, issued repeated calls on social media inciting civil unrest, urging Cameroonians to take to the streets to defend his so-called victory.

In response to these appeals for rebellion, small groups of young people, often under the influence of drugs, wreaked havoc in several towns across the country, both on the eve and on the day of the official proclamation of the presidential election results by the Constitutional Council. Many public buildings, shops and private property were set ablaze, damaged or looted.

Many buildings and vehicles were set ablaze nationwide: the Divisional Offices of Bandja (Upper-Nkam), Ngong, Figuil and Cheboa (Benoue); the public prosecutor's office in Guider; the court building in Dschang; the Mandjou Council; the gendarmerie brigade in Ngong; ELECAM offices in Ngong, Bandja, Mandjou and Figuil; the residences of the Mayors of Garoua, Mandjou and Figuil; and vehicles belonging to various police and gendarmerie units, just to name a few.

In Douala, Public and private property were looted and vandalised in some neighbourhoods of the city: filling stations, shops, stores and so on.

It should be noted that during these attacks, some of the criminals lost their lives. Several members of the security forces were also seriously injured during clashes with demonstrators. Investigations to shed light on these unfortunate incidents are ongoing.

I would like to extend my deepest sympathy to the bereaved families and express my deep sorrow for the loss of lives. I strongly condemn these **pre-meditated** acts of rebellion, which seriously undermine public order, security and the stability of our country.

It is clearly evident that by proclaiming himself winner of the October 12 presidential election, in violation of the electoral

code; for repeated calls for rebellion; for inciting his sympathisers to defy state authority; for organizing illegal protests marked by loss in human lives and destruction of public and private property; candidate Issa Tchiroma shall be held accountable before the competent courts.

Once more, I call on everyone to be responsible, conscious and patriotic. No violation of public order shall be tolerated. Those arrested within the on-going operations of maintaining peace and order shall be brought before the competent courts.

Media outlets promoting rebellion shall equally be held accountable for their actions before the competent courts.

I want to emphasise that the State will take necessary measures to maintain order, peace and tranquillity nationwide.

I would also like to warn everyone, no matter wherever they find themselves, who, through the subversive and irresponsible messages, audios and videos, have endorsed and continue to endorse the misconduct of candidate Issa Tchiroma, bad loser, that they will also face the heavy arm of the law.

Despite the current attempt to disrupt public order in certain localities, the security situation is under control nationwide.

Once more, I am calling on Cameroonians to go about their activities normally and be architects of peace wherever they find themselves.

Thank you for your kind attention. –

Paul ATANGA NJI

Minister Territorial Administration



POINT DE PRESSE

Mesdames et Messieurs les responsables de médias,

Le processus relatif à l'élection du Président de la République du 12 octobre 2025 s'est achevé hier, 27 octobre 2025, avec la proclamation des résultats par le Conseil Constitutionnel, seul organe habilité à le faire.

Comme vous le savez, le PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, Son Excellence PAUL BIYA, candidat du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC), a été proclamé vainqueur de ce scrutin, avec 53,66% des suffrages valablement exprimés.

A la lumière des rapports des observateurs indépendants nationaux et internationaux ayant supervisé cette élection, celle-ci s'est globalement déroulée dans la transparence et le calme sur toute l'étendue du territoire national.

Alors que les électeurs attendaient sereinement la publication des résultats officiels, le candidat Issa Tchiroma du Front pour le Salut National du Cameroun (FSNC), s'est autoproclamé vainqueur de ce scrutin le 14 octobre 2025, en violation des dispositions du Code Electoral. Dans la foulée, ses partisans ont organisé de violentes manifestations dans plusieurs localités de notre pays, qui ont été maîtrisées grâce au professionnalisme des autorités administratives de nos forces de sécurité.

Ce candidat irresponsable, obsédé par l'aboutissement du projet de déstabilisation de notre pays, a lancé à travers les réseaux sociaux, des appels répétés à l'insurrection populaire, en demandant aux Camerounais de descendre dans la rue pour défendre sa prétendue victoire.

Répondant à ces appels à caractère séditionnel, des groupuscules de jeunes, agissant souvent sous l'effet des stupéfiants, ont semé le chaos dans différentes villes du pays, la veille et le jour même de la proclamation des résultats officiels de l'élection par le Conseil Constitutionnel. Plusieurs édifices publics, commerces et autres biens privés ont été incendiés, saccagés ou pillés.

Sans être exhaustif, je voudrais mentionner l'incendie des sous-préfectures de Bandja dans le Haut-Nkam, Ngong, Figuil et Cheboa dans la Bénoué ; du parquet de Guider ; du palais de justice de Dschang ; de la Mairie de Mandjou ; de la brigade de gendarmerie de Ngong ; des antennes ELECAM de Ngong, Bandja, Mandjou, Figuil ; des résidences des Maires de Garoua, Mandjou et Figuil ; du matériel roulant de plusieurs unités de police et de gendarmerie.

A Douala, des scènes de pillage et de vandalisme des biens publics et privés ont été enregistrées dans certains quartiers de la ville : stations-services, boutiques et magasins de commerce, j'en passe.

Il convient de signaler qu'au cours de ces attaques criminelles, certains assaillants ont perdu la vie. Plusieurs éléments des forces de l'ordre ont également été grièvement blessés au cours **d'échauffourées** avec des manifestants. Des

enquêtes ont été ouvertes pour faire toute la lumière sur ces incidents malheureux.

Je voudrais ici déplorer ces pertes en vies humaines et exprimer ma profonde compassion aux familles endeuillées. Je tiens tout particulièrement à condamner, avec la plus grande fermeté, ces actes insurrectionnels et prémédités, qui portent gravement atteinte à l'ordre public, à la sécurité et à la stabilité de notre pays.

Il est désormais clairement établi qu'en s'autoproclamant vainqueur de l'élection présidentielle du 12 octobre dernier en violation du Code Electoral, en lançant des appels répétés à l'insurrection, en incitant ses partisans à défier l'ordre établi, en organisant des manifestations illégales qui se sont soldées par des pertes en vies humaines et la destruction de biens publics et privés, le candidat Issa Tchiroma s'est rendu coupable de plusieurs infractions réprimées par nos lois. Il devra en répondre devant les juridictions compétentes.

J'en appelle une fois de plus au civisme et à la responsabilité de tous et de chacun. Aucune atteinte à l'ordre public ne sera tolérée et les personnes appréhendées dans le cadre des opérations de maintien de l'ordre en cours, ainsi que celles qui tirent les ficelles dans l'ombre, seront déférées devant les tribunaux.

Je mets également en garde les « médias de la haine » qui participent à ce projet insurrectionnel. Ils devront tous répondre de leurs agissements devant la justice.

Je tiens à préciser que l'Etat veillera à ce que l'ordre règne et que la paix soit préservée sur toute l'étendue du territoire national.

Je voudrais à nouveau mettre en garde toutes celles et tous ceux, peu importe l'endroit où ils se trouvent, qui, à travers les messages séditieux et irresponsables, audios et vidéos, ont cautionné et continuent de cautionner l'imposture du candidat Issa Tchiroma, mauvais perdant, qui débite de grossiers mensonges faisant croire qu'il aurait gagné le scrutin présidentiel sur la base de faux procès-verbaux fabriqués dans des officines du quartier. Il est clair aujourd'hui que les vrais procès-verbaux issus des bureaux de vote ont prouvé le contraire.

Les services spécialisés rassemblent actuellement tous les messages et vidéos mensongers, ainsi que les **diverses manipulations** véhiculés dans les réseaux sociaux contre l'ordre établi, afin que leurs auteurs soient traduits le moment venu devant les instances judiciaires compétentes, au même titre que le candidat Issa Tchiroma et ses affidés, responsables d'un plan insurrectionnel dans le but de mettre le pays à feu et à sang.

Malgré ces menaces graves à l'ordre public dans certaines localités, la situation sécuritaire du pays est globalement sous contrôle.

J'invite une fois de plus les Camerounais à vaquer normalement à leurs occupations et à être des artisans de paix, partout où ils se trouvent.

Je vous remercie de votre attention. –

Le Ministre de l'Administration Territoriale,

Paul ATANGA NJI